

Programme prioritaire de l'Institut Culturel Basque et de l'Office Public de la Langue Basque dans le domaine de l'édition en langue basque

Fin 2007, l'Agence Régionale Pour l'Écrit et le Livre en Aquitaine (ARPEL), a réalisé une étude de l'édition en langue basque et en occitan en Aquitaine, sur commande :

↳ **du Conseil Régional d'Aquitaine** qui l'inscrit dans la continuité de l'étude sur l'Édition en Aquitaine réalisée en 2005 par l'ARPEL, de l'étude de l'ASFORED (2006), de l'Étude des langues et cultures régionales réalisée par le CESR, du lancement *Aqui Oc*, et de la création de l'Amassada

↳ **de l'Office Public de la Langue Basque, qui souhaitait définir dans le domaine de l'édition les axes de travail à prioriser, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Politique Linguistique**, voté par son Conseil d'Administration en décembre 2006. Considérant que l'apprentissage de la langue doit également pouvoir s'appuyer sur son usage à travers la lecture et d'autres supports de l'édition en langue basque, le Projet de Politique Linguistique s'est fixé pour objectif **de faciliter la structuration d'une chaîne opérante pour l'édition en langue basque, au service d'une offre attractive et accessible**. Ainsi les orientations et axes de travail déclinés dans ce volet, traitent tout autant de l'offre éditoriale, de sa qualité et de sa complétude, que de sa diffusion auprès d'un large public, via la professionnalisation des acteurs de la chaîne du livre, et les actions de promotion de l'édition.

Pour la partie langue basque, l'étude a été menée sur la base d'un panel réunissant 4 maisons d'édition publiant régulièrement en langue basque, un diffuseur (le seul spécialisé dans l'édition en langue basque), et 5 libraires. Ont été également consultées trois associations oeuvrant dans la promotion de la littérature basque. L'ICB a également été étroitement associé aux différentes étapes de la procédure.

La première partie de l'étude propose une analyse de la situation du monde du livre basque considéré à travers le prisme économique et dans le respect de la chaîne du livre et des missions qu'il incombe à chacun de ses acteurs. Voici les grandes tendances mises en lumière par l'étude :

- la réalité d'un marché restreint dont le devenir dépend de la transmission de la langue dans les années à venir
- une radiographie des maisons d'édition
 - qui ont presque toutes un statut associatif et sont très largement animées par des bénévoles
 - qui ont un chiffre d'affaire modeste allant de 10 000 à 50 000€
 - qui présentent une autonomie financière relativement faible et pour lesquelles les aides publiques sont déterminantes
- La production éditoriale de ces maisons d'édition :
 - se concentre essentiellement sur deux segments éditoriaux : la littérature adulte et l'édition jeunesse (et le matériel pédagogique pour Ikas)

- pour la plupart des maisons d'édition, la production en langue basque est couplée à une production en français, souvent supérieure en nombre de titres et d'exemplaires. L'ARPEL a également souligné que les structures publiant uniquement en langue basque sont dépendantes des subventions publiques. Ce constat met en évidence le manque de rentabilité de l'édition en langue basque
- la production éditoriale du Pays Basque Sud est largement plus conséquente en terme de diversité de l'offre. Elle est 40 fois plus importante en nombre de titres, et 70 fois plus importante en volume d'exemplaires
- la production paraît deux fois par an à l'occasion des salons de Sare (lundi de Pâques) et de Durango (décembre), les nouveautés y sont peu visibles
- la majorité des éditeurs ne formalisent pas de contrat avec les auteurs et les traducteurs
- La commercialisation :
 - pour des raisons financières, la plupart des éditeurs s'auto diffusent au moins partiellement
 - il existe un seul diffuseur spécialisé dans l'édition en langue basque. Il est également éditeur et libraire
 - le diffuseur a souligné l'absence d'information et de supports de promotion fournis par les éditeurs
 - six points de vente prêtant un intérêt particulier à l'édition en langue basque ont été repérés au Pays Basque de France, mais pour aucun le fonds en langue basque n'excède 15% du fonds total
- La promotion :
 - les principaux outils et activités auxquels les éditeurs ont recours presque systématiquement sont le catalogue papier, le site Internet, une présence dans les salons
- Activités de l'OPLB et de l'ICB en matière d'édition en langue basque
 - OPLB :
 - aides dispensées dans le domaine de l'édition langue basque dans le cadre de l'appel à projet 2007, OPLB-CAE : 31 378€ (41 452€ en 2008)
 - budget annuel pour la production de matériel pédagogique en langue basque : (programmes éditoriaux et aide au fonctionnement d'Ikas) 300 000€
 - ICB:
 - 8000 € dispensés en 2007 à trois éditeurs
 - opérations de promotion menées en direct : animation de groupes de lecture en médiathèque, organisation de semaines culturelles,
 - accompagnement des éditeurs sur le Salon de Durango
 - soutien financier au Biltzar de Sare

Cette analyse est suivie **d'une série de préconisations formulées par l'ARPEL** dans le souci de répondre aux attentes et aux besoins des éditeurs, des diffuseurs, des libraires et des bibliothécaires. Elles sont regroupées autour de trois pôles d'activités : la production, la commercialisation, et la communication.

Ces préconisations sont précédées d'un certain nombre de questionnements relatifs au partage des compétences et aux dispositifs d'aide institutionnelle.

- La professionnalisation des éditeurs
 - la nécessité pour les éditeurs de se fédérer afin de mutualiser les efforts, les moyens, pour qu'il y ait un interlocuteur privilégié face aux institutions et pour une éventuelle coopération transfrontalière entre professionnels
 - un besoin en terme de formation professionnelle
- La clarification de la répartition des missions de l'OPLB et de l'ICB
- Les éditeurs institutionnels : montrer l'exemple
 - dans la mise en conformité de la contractualisation avec l'auteur
 - la montée progressive des effectifs en élémentaire et la volonté de développer un fond en littérature jeunesse interpellent la procédure de diffusion gratuite dans les écoles, sans pour autant remettre en cause ce principe de gratuité. En effet ces titres peuvent intéresser les familles pour une lecture de plaisir, et en cas de multiplication importante de ces titres, leur diffusion gratuite peut assécher les potentialités du marché.
- La nécessité de préciser les critères d'attribution des aides dans le cadre de l'appel à projet OPLB-CAE

- L'achat systématique des 300 ouvrages en basque par la CAE
La CAE achète annuellement 300 exemplaires par titre, à hauteur de 50% du prix public, aux éditeurs publiant en basque de part et d'autre de la frontière. Ces ouvrages sont distribués gratuitement par lots de 150 titres aux écoles et bibliothèques qui en font la demande. Il s'agit d'une aide relevant du domaine de la lecture publique visant avant tout à alimenter les fonds des bibliothèques. Mais elle a également l'avantage d'assurer les ventes, et elle devient parfois nécessaire à la viabilité de certains projets éditoriaux. L'ARPEL pose un certain nombre de questions quant à l'opportunité de ce dispositif:
 - la constitution des fonds en bibliothèque est non réfléchi et est par conséquent difficile à valoriser (il arrive que les livres ne soient pas indexés et restent dans les cartons)
 - le problème de la gratuité pose la question de la valeur intrinsèque des œuvres
 - le non-respect de la chaîne du livre et la non prise en compte de ses enjeux économiques

Depuis la production du rapport par l'ARPEL, **un temps de concertation a été organisé avec les opérateurs de l'édition** en langue basque, pour recueillir les avis sur les préconisations formulées par l'ARPEL.

Tout au long de la réflexion un partenariat étroit s'est poursuivi avec l'ICB. La thématique de l'édition se situant de fait au croisement des missions des deux organismes, il est pertinent, par souci d'efficacité et de cohérence, de privilégier à l'avenir une démarche très concertée sur ce domaine, qui prendra la forme d'un programme d'activité défini ensemble. Le document ci-joint est une première déclinaison de ce mode opératoire. En prenant appui sur les préconisations concrètes formulées par l'ARPEL, il recense **les opérations et activités qui seront mises en œuvre de manière prioritaire**, en précisant pour chacune d'entre elles les modalités du pilotage : ICB, OPLB ou les deux ensembles.

Le programme ci-après est validé par le Conseil d'Administration de l'OPLB.

Programme d'activité prioritaire

| A. Rendre accessible l'offre éditoriale en langue basque en renforçant et densifiant la chaîne du livre | EKE -ICB | EEP -OPLB |
|---|----------|--|
| 1. <u>Professionnalisation des maisons d'édition du Pays Basque de France publiant en langue basque :</u> | | |
| → Accompagner les maisons d'édition dans leur activité d'édition afin d'assurer une offre éditoriale complète et de qualité | | |
| <ul style="list-style-type: none"> gérer l'aide à l'édition d'ouvrages et en préciser les critères d'attribution : <i>les modalités d'instruction, constitution d'un jury de sélection des projets, part d'autofinancement, aides spécifiques pour les frais de correction et relecture d'ouvrage, publics et thématiques à privilégier...</i> | | X Dans le cadre de l'appel à projets OPLB - CAE |
| → Accompagner les éditeurs dans la mise en place d'outils bilingues et/ou activités de commercialisation et promotion des œuvres | | |
| <ul style="list-style-type: none"> conception d'une lettre électronique bilingue des nouveautés en langue basque, destinée aux diffuseurs, libraires et bibliothécaires, munie notamment d'un argumentaire de vente | X | X |
| <ul style="list-style-type: none"> gérer l'aide aux activités ou à la production d'outils commerciaux et/ou de promotion plurilingues et en préciser les critères d'attribution | | X Dans le cadre de l'appel à projets OPLB - CAE |
| 2. <u>Optimiser l'outil de diffusion existant</u> | | |
| → Conventionnement avec Elkar pour la diffusion d'une offre significative de la production en langue basque des éditeurs situés de part et d'autre de la frontière <i>A préciser : engagements du diffuseur, règles déontologiques, annuaire des points de vente...</i> | | X |

| B. Encourager la création littéraire basque | EKE -ICB | EEP -OPLB |
|--|----------|---|
| 1. <u>Encourager et accompagner les auteurs dans leur travail de création</u> | | |
| → requalifier les prix littéraires existants | X | |
| → créer un prix de littérature jeunesse | X | X |
| 2. <u>Encourager la traduction littéraire pour susciter l'échange et la diffusion</u> | | |
| → Préciser les outils d'aide à la traduction vers le français | X | |
| → Création d'une résidence de traducteur, pour la traduction littéraire basque-français, ou français-basque <i>A préciser : la durée, la mise à disposition d'une bourse et/ou d'une maison, possibilité de conventionnement avec EIZIE et/ou l'ARPEL</i> | X | |
| 3. <u>Aider au dynamisme de la vie littéraire basque</u> | | |
| → Accompagner la mise en place d'activités d'animation en milieu scolaire et périscolaire | | X Dans le cadre de l'appel à projets OPLB - CAE et de l'appel à projets écoles |
| → Création d'ateliers de lecture/écriture pour adultes | X | |
| → Gérer l'aide aux actions de promotion/animation de la littérature basque et en préciser les critères d'attribution | X | |

| C. Promouvoir l'édition en langue basque | EKE -ICB | EEP -OPLB |
|--|----------|-----------|
| 1. <u>Créer un site plurilingue présentant la production en langue basque en lien avec les sites de l'ICB et de l'OPLB</u> | | |
| <ul style="list-style-type: none"> référencement de la production par éditeur avec fiche d'identité et moteur de recherche par nom, par thème, par titre avec visuel de couv., résumé de l'œuvre, prix, code barre, catégorie... envoi systématique d'une lettre électronique des nouveautés aux diffuseurs, libraires et bibliothèques/médiathèques mise en ligne d'outils bilingues donnant des clefs de lecture pour la valorisation d'un fond de bibliothèque et de librairie | X | X |

| | | |
|--|---|---|
| <u>2. Améliorer la promotion de l'offre éditoriale en langue basque, via les salons</u> | | |
| → Structurer la promotion des ouvrages en basque des éditeurs du Pays Basque de France à Durango | X | |
| → Poursuivre la promotion du livre au Salon de Sare, principale vitrine du livre en langue basque sur le territoire | X | |
| → Etudier la pertinence d'une action similaire pour d'autres salons | X | |
| <u>3. Améliorer la prise en compte de la production éditoriale basque par le réseau de lecture publique :</u> | | |
| → Développement des partenariats avec les politiques publiques en charge de la lecture publique (Conseil Général, communautés de communes, communes...) | X | X |
| → Proposer des formations aux professionnels | | |
| ▪ apprentissage de la langue basque | | X |
| ▪ comprendre la langue et la culture <ul style="list-style-type: none"> ○ acquérir des clefs de compréhension d'une œuvre en basque : importance historique et culturelle de la langue, place de la littérature et de son évolution, économie de l'édition en langue basque et les publics... | X | |
| ▪ comment valoriser un fond en langue basque | X | |
| → Mettre à disposition des outils bilingues guidant le bibliothécaire dans la valorisation du fond | X | |
| → Mettre en place des animations, pour valoriser le fond basque | X | |

| D. Relayer l'information, pour des dispositifs de formations et autres mesures mises en place par l'ARPEL et le CRA pouvant intéresser les opérateurs de la chaîne du livre en basque | EKE - ICB | ECP - OPLB |
|--|------------------|-------------------|
| Formation concevoir un projet éditorial ⇒ dans le cadre du partenariat OPCA - CRA | X | X |
| Formation : choix des techniques et analyse des offres ⇒ dans le cadre du partenariat OPCA - CRA | X | X |
| Formation PAO ⇒ dans le cadre du partenariat OPCA - CRA | X | X |
| Formation : le contrat d'édition ⇒ dans le cadre du partenariat OPCA - CRA | X | X |
| Formation : droit et édition numérique ⇒ dans le cadre du partenariat OPCA - CRA | X | X |
| Veille de l'évolution des techniques et de la commercialisation des contenus numérisés ⇒ ARPEL | X | X |
| Formation : Gestion les outils de base ⇒ ARPEL | X | X |
| Formation : bâtir des outils multilingues promotionnels ⇒ dans le cadre du partenariat OPCA - CRA | X | X |
| Formation : enrichir son site avec Dreamweaver ⇒ dans le cadre du partenariat OPCA - CRA | X | X |
| Référencement des éditeurs sur le site de l'ARPEL (par remontées Electre) ⇒ porteur : ARPEL | X | X |
| Etre présents au salon de Paris ⇒ porteur : ARPEL | X | X |

Il conviendra d'apprécier au cas par cas la faisabilité et l'opportunité d'organiser des formations plus particulièrement adaptées aux opérateurs locaux.

Pour l'ensemble des points de A, B et C, et en particulier pour ceux requérant une technicité plus forte, un partenariat avec l'ARPEL sera recherché afin de définir les outils et des mesures concrètes.